

CONSEIL SYNDICAL

Procès-Verbal de la réunion du Conseil Syndical du 26 Novembre 2019

Délégués en exercice : 51

Présents : 31

Conseil départemental :

M. Jacques LEMARE (Président de séance), M. Luc LAMIRAUT, M. Gérard SOURISSEAU, M. Rémi MARTIAL, M^{me} Sylvie HONNEUR, M. Stéphane LEMOINE

Conseil régional :

EPCI :

M. John BILLARD, M. Bruno TARANNE, M. Bernard PUYENCHET (suppléant de M. Philippe SCHMIT), M. Loïc BARBIER, M. Pierre LEPORTIER, M^{me} Evelyne DELAPLACE, M. Michel ETIENNE AUGUSTIN, M^{me} Catherine CROIBIER, M. Frédéric GIROUX, M. André COCHELIN (suppléant de M. Guy LAVIE), M^{me} Emmanuelle BONHOMME, M. Michel GIRARD, M. Denis GOUSSU, M. Eric AGUILLE (suppléant de M. Guy CHAMPION), M. Daniel BOSSION, M. Dominique MAILLARD (suppléant de M^{me} Françoise RAMOND), M. Jacques WEIBEL, M. Gérard WEYMEELS (suppléant de M. Marc MOLET), M. Olivier LECOMTE, M. Vincent LHOPIEAU (suppléant de M. Didier RENVOISÉ), M. Jean Louis BAUDRON, M. Jean François ROBERT, M. Christian BICHON, M. Guy DUVAL (Suppléant de M^{me} Mireille ELOY)

Pouvoirs : 0

Absents excusés : 27

Conseil départemental :

M. Albéric de MONTGOLFIER, M^{me} Delphine BRETON, M^{me} Laure de LA RAUDIERE, M. Francis PECQUENARD

Conseil régional :

M. Dominique ROULLET, M. Harold HUWART, M^{me} Estelle COCHARD, M. Xavier NICOLAS, M^{me} Sylvie ROUXEL

EPCI :

M. Philippe SCHMIT, M. Patrick RIEHL, M. Jean-Luc SCHREIBER, M. Christian MAISONS, M. Guy LAVIE, M. Jérôme DEPONDT, M. Guy CHAMPION, M^{me} Françoise RAMOND, M^{me} Jocelyne PETIT, M. Marc MOLET, M. Bruno PERRY, M. Didier RENVOISE, M. Jean-Paul DUPONT, M. Xavier CHABANNES, M. Hugues ROBERT, M. Victor PROVOT, M. Patrick COUTANT, M^{me} Mireille ELOY

Rapport n° 1 : Approbation du procès-verbal du conseil syndical du 17 septembre 2019

Les membres du Conseil Syndical décident à l'unanimité d'approuver le procès-verbal du Conseil Syndical du 17 septembre 2019.

Rapport n° 2 : Décisions prises par le Bureau et par le Président

Le Conseil Syndical prend acte des décisions prises par le Bureau et par le Président.

Rapport n° 3 : Approbation de la décision modificative n° 2 de l'exercice 2019

Le Conseil syndical décide à l'unanimité :

- d'approuver en section de fonctionnement :
 - o L'augmentation des crédits inscrits en dépenses au chapitre 011 (Charges à caractère générale) de 268 650 €
 - o L'augmentation des crédits inscrits en recettes au chapitre 042 (Quote-part des subventions d'investissement) de 268 650 €.
- d'approuver en section d'investissement :
 - o L'augmentation des crédits inscrits en dépenses au chapitre 040 (amortissement des concessions et droits similaires) de 268 650 €
 - o La diminution des crédits inscrits en dépenses au chapitre 23 (dépenses pour la réalisation des réseaux) de 268 650 €
 - o L'augmentation des crédits inscrits en dépenses au chapitre 20 (Frais d'études) de 100 000 €
 - o L'augmentation des crédits inscrits en recettes au chapitre 13 (subventions d'équipement transférables) de 100 000,00 €
- d'approuver la décision modificative n°2

Rapport n° 4 : Débat d'orientation budgétaires 2020

Les membres du Conseil syndical ayant débattu des orientations budgétaires, ils décident à l'unanimité d'approuver le débat d'orientations budgétaires de l'exercice 2020.

Rapport n° 5 : Avenant n° 1 à la convention de financement avec le Conseil départemental d'Eure-et-Loir relative à la convergence des infrastructures numériques.

Le Conseil syndical décide à l'unanimité :

- d'approuver l'avenant n°1 à la convention de financement avec le Conseil Départemental d'Eure-et-Loir relative à la convergence des infrastructures numériques,
- d'autoriser le Président à le signer.